

RADIANT GAZ SIMPLE ALLURE / DOUBLE ALLURE

RBT 40 S, 48 S



IMPORTANT:

Pour votre sécurité, lisez attentivement ce manuel avant d'utiliser votre appareil.

Conservez le soigneusement et consultez le chaque fois que nécessaire.

La responsabilité de la société SPLUS ne saurait être engagée en cas de non-respect des règles et consignes indiquées ci-après ou en cas d'utilisation incorrecte.

8 rue du Paquier – 21600 Longvic – France Tél. : 03 80 55 51 13 info@splus.fr | www.splus.fr



Table des matières

1.	Intro	ductionduction	4
1	1.1.	Généralités	4
1	1.1.1.	Responsabilité du fabricant	4
1	1.1.2.	Responsabilité de l'installateur	4
1	1.1.3.	Responsabilité de l'utilisateur	4
1	1.2.	Certifications	4
2.	Cons	signes de sécurité et recommandations	5
2	2.1.	Consignes de sécurité	5
2	2.2.	Recommandations	5
3.	Desc	ription	7
3	3.1.	Principaux composants	7
3	3.2.	Caisson brûleur	8
3	3.3.	Cycle de fonctionnement	ç
4.	Cara	ctéristiques techniques	.10
5.	Cote	s d'encombrement et d'interface	.11
5	5.1.	Appareils	.11
5	5.2.	Montages de fumisterie	
5	5.2.1.	Montage appareil incliné	
5	5.2.2.	B22 (toiture)	
5	5.2.3.	C12 (ventouse - mural)	.13
5	5.2.4.	C32 (ventouse - toiture)	
6.	Insta	ıllation de l'appareil	.15
6	3.1.	Règles générales	.17
6	6.2.	Assemblage	.18
6	3.2.1.	Outillage nécessaire	.18
6	6.2.2.	Opérations à effectuer	.18
6	6.3.	Implantation	.22
6	3.3.1.	Hauteur d'accrochage recommandée	.22
6	5.3.2.	Inclinaison	.22
6	3.3.3.	Manutention pour l'accrochage	.23
6	6.3.4.	Accrochage	.23
6	6.4.	Raccordement des conduits d'évacuation	.24
6	5.4.1.	Raccordement type A	.25
6	6.4.2.	Raccordement des conduits d'évacuation type B	.25
6	5.4.3.	Raccordement des conduits d'évacuation type C	.25
6	6.5.	Raccordement gaz	.26
7.	Régu	ılation de température - Raccordement électrique	.27
7	⁷ .1.	Régulation de température	.27
7	7.2.	Raccordement électrique	.27
7	7.2.1.	Raccordement	.27
7	7.2.2.	Schéma de raccordement interne	.29
8.	Mise	en service	.31
8	3.1.	Démarrage	.31



8	3.2.	Réglage du brûleur	32
9.	Dépa	annage	34
g).1.	Dépannage	34
9).2.	Pièces de rechange	36
10.	Entr	retien	37
11.	Gara	antie	38
12.	Info	rmations ECODESIGN	39
ΔΝ	NEXE		47

Dans cette notice, les avertissements sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



AVERTISSEMENT

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles et/ou des dégâts matériels.



Signale une information importante.



Signale un renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.



Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.

NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

1. Introduction

1.1. Généralités

1.1.1. Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables, ils sont de ce fait livrés avec le marquage CE et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer : nous nous réservons le droit de modifier à tout moment les caractéristiques indiquées dans ce document. Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil, de défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil ou de non-respect des instructions d'installation.

1.1.2. Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- Informer l'utilisateur qu'il ne peut de lui-même apporter des modifications à la conception des appareils ni à la l'installation. La moindre modification (échange, retrait....) de composants de sécurité ou de pièces entraîne systématiquement le retrait pour l'appareil du marquage CE
- Avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.1.3. Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir un fonctionnement optimal de l'appareil, l'utilisateur doit respecter ces consignes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Faire appel à professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la mise en service.
- Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires.
- Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

1.2. Certifications

Appareil	Tube radiant	
Directive	2016/426/UE « Appareils à gaz »	
Classe NOx	3 (NF EN 416-1)	
Catégorie	II2Er3P	
Type de raccordement	Dans l'ambiance : A2	
	Cheminée : B22	
	Ventouse : C12, C32	



2. Consignes de sécurité et recommandations

2.1. Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le tube radiant est un appareil sous tension et à ce titre il doit être raccordé à la terre de l'installation électrique du bâtiment.

- Il est interdit de boucher et/ou réduire les ouvertures d'aération du local d'installation ou de l'appareil,
- Ne jamais obstruer l'évacuation de fumée ou l'aspiration d'air neuf,
- Ne jamais apporter les modifications aux réglages effectués par le professionnel qualifié,
- Ne poser ou accrocher aucun objet sur l'appareil,
- Toute intervention sur l'appareil est interdite avant de l'avoir débranché du réseau électrique et d'avoir coupé l'alimentation en gaz.
- Ne pas modifier le type de gaz utilisé, les réglages de l'appareil, les systèmes de sécurité ou de régulation, dans la mesure où cela pourrait créer des situations dangereuses.

Solliciter un technicien qualifié dans le cas d'un changement de gaz, de pression de gaz ou de modification de tension d'alimentation.

Dans le cas d'une longue période de non fonctionnement, déconnecter l'alimentation électrique de l'appareil. Lors de la remise en fonctionnement, il est conseillé de faire appel à un personnel qualifié. D'une manière générale toutes interventions de réparation ou de maintenance doivent être effectuées exclusivement par un personnel habilité et qualifié.



La souscription d'un contrat d'entretien est fortement recommandée.

2.2. Recommandations

Les tubes radiants gaz de la gamme RBT sont destinés au chauffage de locaux industriels et tertiaires. Ces appareils se démarquent des tubes radiants traditionnels par l'optimisation de leurs performances :

- rendement de combustion,
- rendement de rayonnement,
- silence de fonctionnement.

La plus grande attention devra donc être apportée lors de leur assemblage/installation/réglage.



Nous préconisons de confier leur mise en service à S.Plus.

La maintenance des appareils devra être effectuée chaque année, de façon à garantir leur disponibilité, de maintenir leur haut niveau de performance et également leur sécurité de fonctionnement.



AVERTISSEMENT



Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.

- La présente notice faisant partie intégrante de l'appareil doit être conservée et toujours accompagner l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur.
- Ne jamais enlever, ni recouvrir les étiquettes et plaquettes signalétiques apposées sur les appareils. Les étiquettes et les plaquettes signalétiques doivent être lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil.
- Installer l'appareil dans un local suffisamment aéré, excepté s'il a une connexion étanche.
- Nous consulter pour toute autre application que celles décrites dans ce document.

NE PAS INSTALLER DE TUBE RADIANT:

- A l'extérieur,
- Dans des locaux présentant un risque d'explosion,
- Dans des locaux contenant des produits corrosifs dans l'air ambiant,
- Dans des locaux extrêmement humides (danger électrique).

NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

3. Description

Tout objet à une température supérieure au zéro absolu émet de l'énergie sous forme de rayonnement électromagnétique. Il se propage en ligne droite, peut être réfléchi et se transforme en chaleur au contact des corps. Ce rayonnement est dit infrarouge lorsque les températures d'émission sont de l'ordre de quelques centaines de degrés.

N'échauffant pas l'air, il est donc particulièrement adapté au chauffage des bâtiments :

- de grand volume,
- peu ou faiblement isolés,
- à renouvellements d'air importants.

Ou, dans tout type de bâtiment, au chauffage

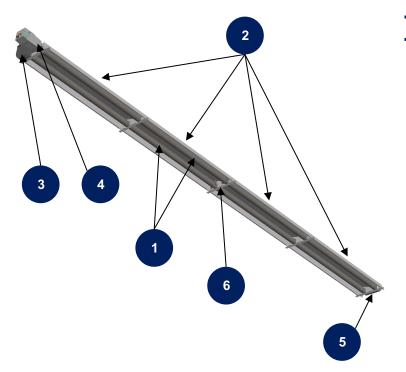
- intermittent,
- par zones.

Le tube radiant gaz constitue un système de chauffage "direct", suspendu, fonctionnant aux gaz naturels ainsi qu'au propane.

La série RBT est caractérisée par la combustion d'un gaz à l'intérieur d'un tube en forme de U.

Un extracteur, créant une dépression dans ce tube, allonge la flamme issue d'un brûleur atmosphérique et extrait les produits de combustion.

Le tube ainsi chauffé émet un rayonnement infrarouge dirigé vers les corps à chauffer par un réflecteur.

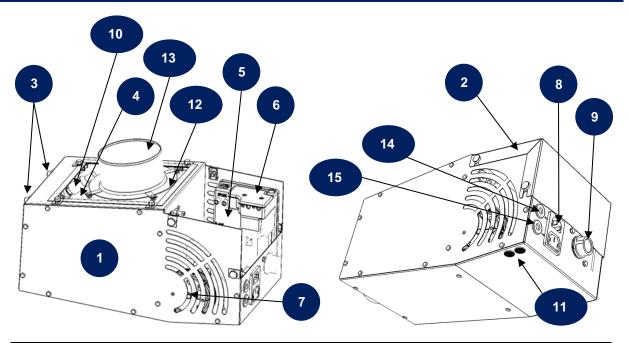


3.1. Principaux composants

REP	Désignation	Qté
1	Tubes émetteurs	4
2	Réflecteurs	4
3	Extracteur	1
4	Caisson brûleur	1
5	Coude de liaison	1
6	Traverses	5

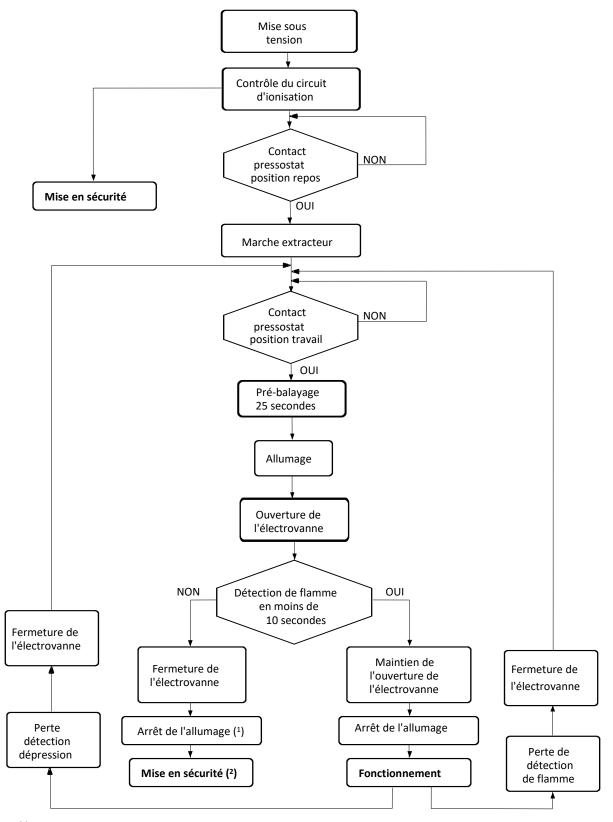


3.2. Caisson brûleur



REP	Désignation	Qté	Commentaire
1	Caisson	1	
2	Porte		Verrouillage, déverrouillage sans outil
	roite	1	Accessibilité par le dessus du caisson
3	Vis	4	Interface de raccordement sur le tube
4	Brûleur	1	Type atmosphérique
5	Bloc multifonctionnel	1	2 vannes classe B + J avec régulateur de pression
)	Bloc matthorictionner		gaz
6	Dispositif de commande et de	1	Allumage HT. Gestion du cycle d'allumage et
	sécurité		contrôle de sécurité
7	Pressostat air	1	Vérification du débit d'air de combustion
8	Connecteur électrique	1	Type CEE 22
9	Raccord gaz	1	1/2" pas du gaz – mâle cylindrique
10	Electrode	1	Allumage et contrôle d'ionisation
11	Voyants	2	Orange : présence tension
11			Rouge : défaut brûleur
12	Injecteur	1	Diamètre selon §4.Caractéristiques techniques
13	Prise d'air comburant	1	Diamètre 100mm
14	Câble de commande grande	2 m	Apparails option 2 allures
14	allure	Z 111	Appareils option 2 allures
15	Câble de retour de marche	2 m	Appareils option retour de marche

3.3. Cycle de fonctionnement



Nota:

- (1) et post ventilation de 25 secondes lors des tentatives de rallumage.
- (2) après 3 tentatives de rallumage.

Réarmement par coupure de l'alimentation électrique puis remise sous tension.



4. Caractéristiques techniques

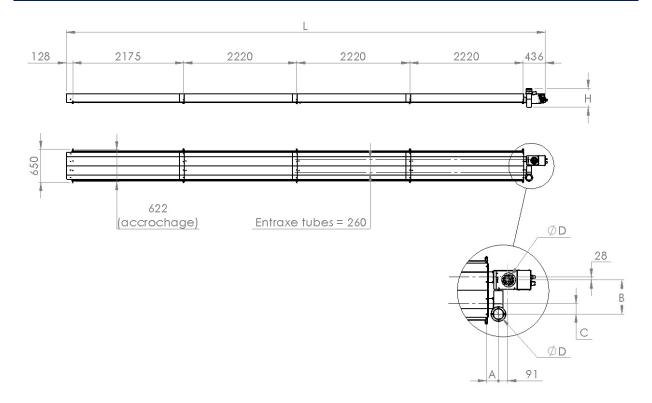
Modèle	Unité	RBT	RBT		
Wodele	Onite	40 S	48 S		
Débit calorifique	2 ^{nde} allure	40	48		
Debit calornique	kW PCI	40	40		
Débit calorifique	1 ^{ère} allure(*)	32	37		
Debit calornique	kW PCI	32			
Rendement de combustion	%	92	90		
Facteur de rayonnement		60	60		
Rendement saisonnier	%	79,3	78,0		
Rendement saisonnier (appareil 2	%	79,6	78,9		
allures)	70	75,0	78,5		
G 20 (gaz H) Pression d'alimentation no	ormale : 20 mbar (1	7 mbar mini / 25 mbar	maxi)		
Débit nominal à 15°C, 1013 mbar	m3/h	4,23	5,08		
Diamètre d'injecteur	1/100 de mm	540	590		
G 25 (gaz L) Pression d'alimentation normale : 25 mbar (20 mbar mini / 30 mbar maxi)					
Débit nominal à 15°C, 1013 mbar	m3/h	4,92	5,91		
Diamètre d'injecteur	1/100 de mm	540	590		
G31 (Propane) Pression d'alimentation normale : 37 mbar (25 mbar mini / 45 mbar maxi)					
Débit nominal	kg/h	3,1	3,8		
Diamètre d'injecteur	1/100 de mm	350	380		
Raccordement gaz		1/2" pas du gaz m	nâle cylindrique		
		230V 1N	~ 50Hz		
Raccordement électrique		+ 230V RAC 50Hz (*)			
		Connecteur 2 pôles -	terre type CEE22		
Consommation électrique	A	1	1		
Nombre de points de suspension		10	10		
Masse totale	kg	140	140		
Diamètre aspiration et évacuation	mm	100	100		

^(*) option appareil 2 allures



5. Cotes d'encombrement et d'interface

5.1. Appareils



Cote [mm]	RBT	RBT	
Cote [mm]	40 S	48 S	
L	9 3	9 398	
Н	36	56	
Largeur	650		
Entraxe accrochage	622		
Entraxe traverses	2 175 + 2 220 (x3)		
А	118		
B (entrée air > sortie fumées)	335		
С	102		
øD	100		



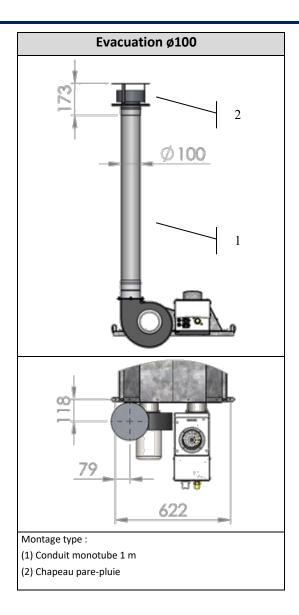
5.2. Montages de fumisterie

5.2.1. Montage appareil incliné



L'évacuation de l'extracteur se fait à la verticale pour faciliter le raccordement des conduits de cheminée.

5.2.2. **B22** (toiture)



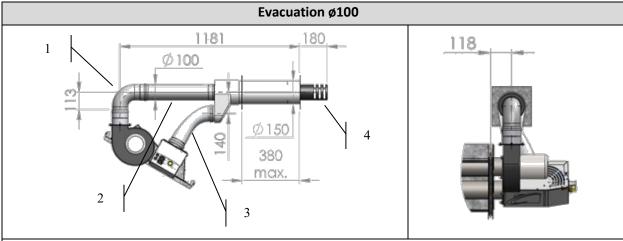
\triangle

AVERTISSEMENT

Les jonctions doivent être étanches et rigides, s'assurer de la présence des joints d'étanchéité. Pour les grandes longueurs de conduits prévoir un piquage en T et un pot de purge en pied de conduit.

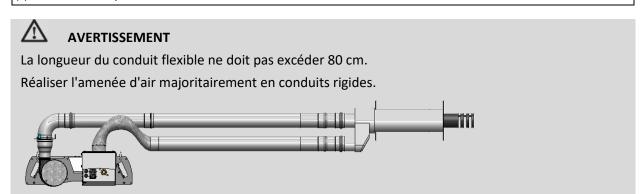


5.2.3. C12 (ventouse - mural)



Montage type :

- (1) Coude à 90°
- (2) Conduit monotube 0,5 m
- (3) Conduit flexible à recouper + 2 colliers
- (4) Terminal concentrique mural



Λ

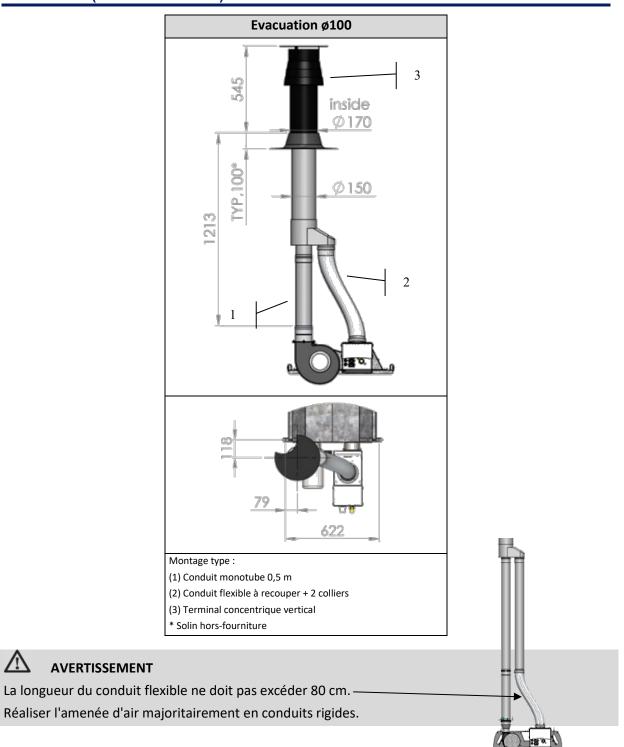
AVERTISSEMENT

Les jonctions doivent être étanches et rigides, s'assurer de la présence des joints d'étanchéité. Les conduits d'évacuation des fumées montés à l'horizontale doivent être installés avec une légère pente, 2°, vers l'extérieur.

Pour les grandes longueurs de conduits prévoir un piquage en T et un pot de purge en pied de conduit.

NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

5.2.4. C32 (ventouse - toiture)



A

AVERTISSEMENT

Les jonctions doivent être étanches et rigides, s'assurer de la présence des joints d'étanchéité. Pour les grandes longueurs de conduits prévoir un piquage en T et un pot de purge en pied de conduit.



6. Installation de l'appareil

L'installation des appareils à gaz doit être faite par du personnel qualifié et habilité, elle est conditionnée par les caractéristiques des locaux, en volume, en emplacement et en équipement de conduit d'évacuation ou de dispositif de ventilation dont ces locaux disposent ou peuvent être munis.

Contenu de la livraison

Désignation	Quantité	Visuel
Caisson brûleur	1 (incluant joint + 4 écrous/rondelles M8 de fixation sur tube)	
Extracteur	1 (incluant joint + 4 vis/rondelles M8x20 de fixation sur tube)	
Coude de liaison	1	
Traverses	5	
Habillages	5	
Sachet de visserie	1	
Joints	2 carrés + 2 ronds ou 4 carrés	
Câble d'alimentation électrique	1,5 m	
Tube de colle haute température	1	
Maillon rapide ø5	10	
Vis autoperceuses 4,2x12,7	18 (montage des réflecteurs)	(I)



Désignation	Quantité	Visuel
Vis autoperceuses 4,8x16	4	
VIS dutoperceuses 4,0×10	(verrouillage du coude)	0.2
	25	Aa
Vis H M5x12	(montage des habillages et des	
	réflecteurs sur les traverses)	
Rondelles plates M6	10	
Rondelles éventails de 5	15	(i)
Boulons M8x25	8	
(vis, rondelle, écrou)	(raccordement des tubes)	T)
Réflecteurs	4	
Tubes radiants (incluant turbulateur)	4	

<u>Réception – Stockage</u>

Il est indispensable de vérifier l'état du matériel livré (même si l'emballage est intact) et sa conformité par rapport à la commande.

En cas de dommages ou de pièces manquantes, vous devez reporter les observations sur le récépissé du transporteur de la façon la plus précise possible - la mention « sous réserve de déballage » est sans valeur juridique - puis confirmer ces réserves par lettre recommandée sous 48h au transporteur. Il est de la responsabilité de l'acheteur de contrôler la marchandise livrée, aucun recours ne sera possible si cette procédure n'est pas respectée.

Entreposer le matériel dans un local propre, sec, à l'abri des chocs, des vibrations, des écarts de température et dans une ambiance d'hygrométrie inférieure à 90%.

Manutention

Procéder au déballage de l'appareil en utilisant les équipements de protection qui s'imposent. La manutention doit être effectuée par une personne équipée du matériel adéquat.



6.1. Règles générales

Les tubes radiants gaz sont installés directement dans le local à chauffer.

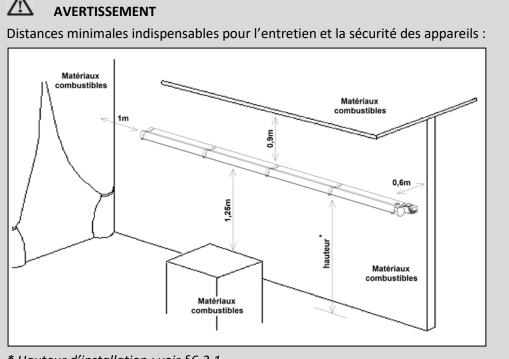
Cette installation est soumise aux règles nationales en matière de sécurité en fonction du type de combustible utilisé et du pays d'installation. En cas de doute, se renseigner auprès des organismes de contrôle et sécurité.

<u>Aération</u>

Les locaux recevant un appareil fonctionnant au gaz doivent être pourvus d'une aération permanente conformément aux règles en vigueur dans le pays d'installation.

Raccordement gaz

Avant d'installer l'appareil, il est nécessaire de vérifier que les conditions de distribution locales (type de gaz, pression) sont compatibles avec le réglage de l'appareil à installer.



* Hauteur d'installation : voir §6.3.1.



6.2. Assemblage

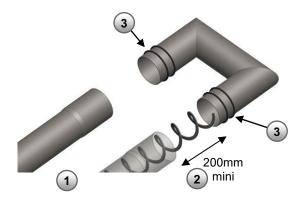
6.2.1. Outillage nécessaire

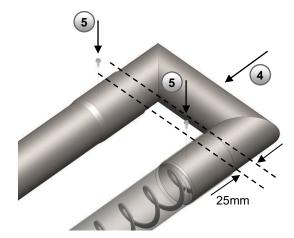
- Clé BTR de 6 mm
- Visseuse électrique avec embouts de 7 mm et de 8 mm
- Jeux de clés 6 pans de 8 mm et de 13 mm
- Equipements de protection individuelle

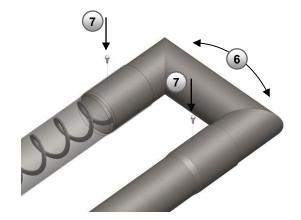
6.2.2. Opérations à effectuer

L'assemblage doit être fait au sol ou sur un jeu de tréteaux adapté au poids de l'appareil.

- 1. Présenter cote à cote les 2 tubes disposant d'un évasement.
- Insérer le turbulateur dans le tube à droite sur le dessin, en le laissant dépasser de 200mm minimum.
- Sur chaque extrémité du coude, appliquer
 anneaux de colle mastic haute température à environ 30 et 60mm de chaque extrémité
- Emmancher au maximum le coude dans les tubes évasés, délicatement afin de s'assurer que le turbulateur soit en butée au fond du coude.
- Verrouiller les tubes sur le coude à l'aide de
 vis 4,8x16 et à une distance d'environ
 25mm de la base de l'évasement.
- Retourner délicatement l'ensemble, toujours pour maintenir le turbulateur en butée au fond du coude (par sécurité, pencher puis secouer légèrement l'ensemble vers le coude).
- 7. Verrouiller l'autre face des tubes sur le coude comme au point 5.









- 8. Positionner au sol les 5 traverses à leurs entraxes approximatifs (cf. §5.1.).
- 9. Présenter l'ensemble tubes évasés + coude ainsi que les 2 autres tubes sur les traverses.

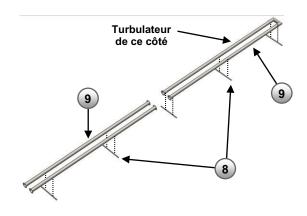
Attention : Turbulateur côté sortie d'appareil (à gauche sur la figure).

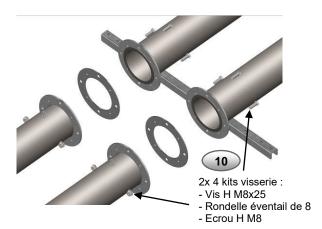
 Raccorder les tubes à l'aide de leurs brides sans oublier d'intercaler les joints (représentés ici avec les 2 joints circulaires)

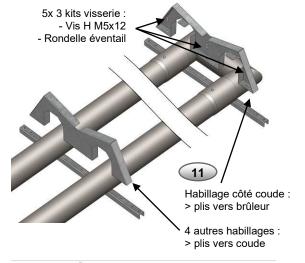
Attention : Serrer les écrous en étoile ainsi qu'à couples égaux et pas trop élevés afin de ne pas créer de fuites au niveau des joints.

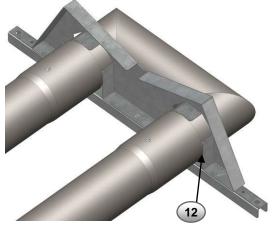
11. Fixer les habillages sur les traverses en prêtant <u>attention au sens de montage</u>: l'habillage côté coude est inversé par rapport aux 4 autres habillages.

12. Mettre les plis de l'*habillage côté coude* en butée contre les évasements.



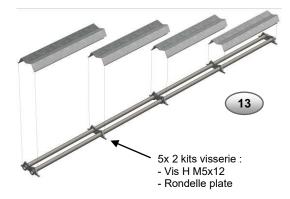


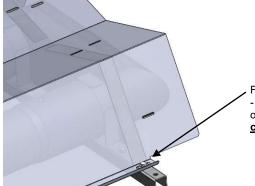






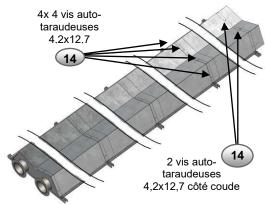
13. Rapporter les réflecteurs en démarrant côté coude puis les fixer aux traverses uniquement. Attention au sens de montage.

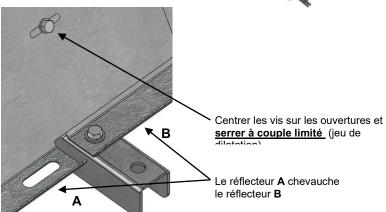




Fixation <u>côté coude</u>:
- Centrer les 2 vis sur les
ouvertures oblongues et <u>serrer à</u>
<u>couple limité</u> (jeu de dilatation)

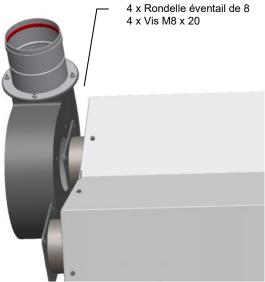
14. Faire glisser les ensembles réflecteurs + traverses + habillages afin de centrer les ouvertures sur les perçages, puis fixer les réflecteurs sur les habillages, <u>à couple limité</u> à l'aide des 18 vis auto-taraudeuses 4,2x12,7.



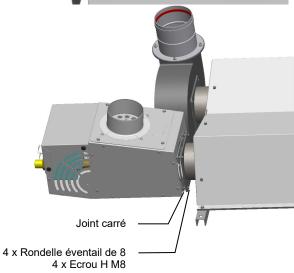




Visser l'extracteur sur la bride carrée du tube après avoir inséré le joint.



15. Visser le brûleur sur la bride carrée du tube après avoir inséré le joint.





6.3. Implantation

La puissance, le nombre, la hauteur et la position de montage des tubes radiants gaz doivent être correctement adaptés aux besoins de l'installation.

6.3.1. Hauteur d'accrochage recommandée

	RBT	RBT
	40 S	48 S
Hauteur minimum conseillée	7 m	7 m
Hauteur maximum conseillée	12 m	15 m

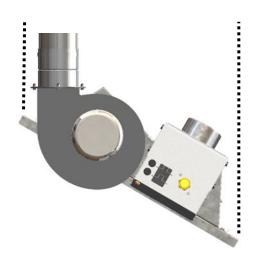
6.3.2. Inclinaison

Il est recommandé d'incliner l'appareil coude en bas selon le schéma ci-dessous :



Pour le montage en position inclinée : respecter une inclinaison maximale de 30°, <u>extracteur en haut</u>. L'évacuation de l'extracteur se fait à la verticale pour faciliter le raccordement des conduits de cheminée.

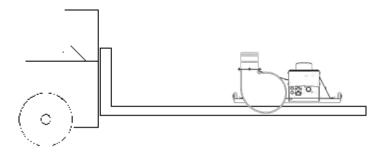
<u>Impérativement suspendre chaque traverse de l'appareil en 2 points, chaînes ou câbles tendus verticalement.</u>



NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

6.3.3. Manutention pour l'accrochage

Lever l'appareil avec 2 chariots élévateurs, ou sur 2 nacelles élévatrices adaptées (dimensions et masse).



A

AVERTISSEMENT

Dans tous les cas prendre garde à ne pas endommager les réflecteurs ni déformer l'appareil :

- positionner des protections en carton sur les fourches,
- <u>positionner des cales en dessous des tubes afin de reprendre la charge sous ces derniers</u> (les tubes constituent un ensemble linéaire rigide contrairement aux réflecteurs).

6.3.4. Accrochage

Avant de fixer les appareils, il convient de s'assurer de la résistance du support. Appliquer un coefficient de sécurité de 4 : chaque point d'accrochage devra supporter un poids = 4 x masse de l'appareil / nombre de points.

D'une manière générale, les suspensions doivent être souples (chaines, filins ou câbles en acier...) et les tensions entres les points d'accrochage doivent être réparties de manière équitable. Si le bâtiment est équipé d'un pont roulant et/ou soumis à d'importantes vibrations l'usage de chaines est fortement recommandé.

Les longueurs des suspensions ne doivent pas être inférieures à 0,9 m.

Etape 1

• Procéder à un essai de résistance préalable

Etape 2

- Fixer l'appareil en 10 points
- Régler l'inclinaison de l'appareil le cas échéant

NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

6.4. Raccordement des conduits d'évacuation

Les systèmes d'évacuation des produits de combustion représentés dans cette notice technique sont ceux habituellement utilisés sur le marché. Cependant, certains d'entre eux ne sont pas utilisables dans tous les pays. Il appartient à l'installateur ou au maître d'ouvrage de s'assurer que le système de fumées choisi est bien en accord avec les règles locales d'installation.

Le raccordement des conduits d'évacuation des fumées/aspiration de l'air comburant, peut être réalisé :

- dans des conditions adaptées de ventilation du local : avec refoulement des gaz de combustion dans l'ambiance (type "A"),
- dans des conditions adaptées de ventilation du local : avec aspiration de l'air comburant dans le local où l'appareil est installé (type "B"),
- avec aspiration de l'air comburant de l'extérieur (type "C").



AVERTISSEMENT

Les appareils doivent être installés avec leurs conduits homologués (n°001-MG-Alu-DOP - Dry system) d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, ainsi que leurs terminaux, référencés par S.Plus. L'utilisation de matériel non approuvé entraine une annulation de la garantie « constructeur ».

L'utilisation de conduits étanches implique une parfaite étanchéité des jonctions, aussi pour faciliter le montage il est indispensable d'utiliser un lubrifiant, non agressif pour le joint d'étanchéité, ex. eau savonneuse.

Modèle de tube	Pression	Diamètre des	Perte de charge des
radiant	disponible	conduits	conduits
			1,1 Pa / m (amenée d'air)
RBT 40 S	85 Pa	100 mm	1,7 Pa /m (évacuation)
			10 Pa (terminal)
			1,6 Pa / m (amenée d'air)
RBT 48 S	85 Pa	100 mm	2,3 Pa /m (évacuation)
			13 Pa (terminal)

NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

6.4.1. Raccordement type A

Ce type de montage n'est autorisé que dans certaines conditions. En particulier le bâtiment doit être suffisamment ventilé.

Le débit de renouvellement d'air est le suivant :

	RBT	RBT
	40 S	48 S
Débit de renouvellement		
d'air minimal <u>pour chaque</u>	450 m3/h	500 m3/h
<u>appareil installé</u>		

6.4.2. Raccordement des conduits d'évacuation type B

Circuit de combustion non étanche par rapport à l'ambiance.

L'air de combustion est aspiré directement dans le local et l'évacuation des fumées s'effectue vers l'extérieur par l'intermédiaire d'un conduit vertical, traversant la toiture, ou horizontal, traversant le mur.

Le conduit de raccordement d'évacuation ne doit pas traverser de local autre que celui dans lequel l'appareil est installé.

Le débit de renouvellement d'air, pour la combustion, est le suivant :

	RBT	RBT
	40 S	48 S
Débit de renouvellement		
d'air minimal <u>pour chaque</u>	45 m3/h	60 m3/h
<u>appareil installé</u>		

6.4.3. Raccordement des conduits d'évacuation type C

Circuit de combustion étanche par rapport à l'ambiance.

Les raccordements d'aspiration d'air de combustion et d'évacuation des fumées s'effectuent de façon respectivement verticale ou horizontale vers l'extérieur du local. Le conduit de raccordement d'évacuation ne doit pas traverser de pièce autre que celle dans laquelle l'appareil est installé.

NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

6.5. Raccordement gaz

En premier lieu, il convient de vérifier que l'appareil que vous avez reçu est conforme à la nature du gaz distribué. Pour cela, vous devez vous reporter aux indications mentionnées sur la plaque signalétique du tube radiant.

L'alimentation en gaz doit être appropriée à la puissance du tube et être munie de tous les dispositifs de sécurité et de contrôle prévus par les normes en vigueur.

Une étude précise devra être effectuée sur les diamètres des canalisations en fonction de la nature, du débit gaz et de la longueur des canalisations. Il convient de s'assurer que les pertes de charges des canalisations ne dépassent pas 5 % de la pression d'alimentation.

Les raccordements gaz doivent s'effectuer conformément aux prescriptions relatives aux installations intérieures quel que soit le type de gaz, par du personnel qualifié détenteur des agréments nécessaires. Avant toute mise en service, s'assurer que la ligne gaz est étanche et nettoyer les divers résidus provoqués par la mise en œuvre.



AVERTISSEMENT

Avant l'ouverture du réseau gaz, contrôler l'étanchéité jusqu'à l'électrovanne du tube radiant.

Le raccordement de l'appareil au réseau par un flexible est également obligatoire pour :

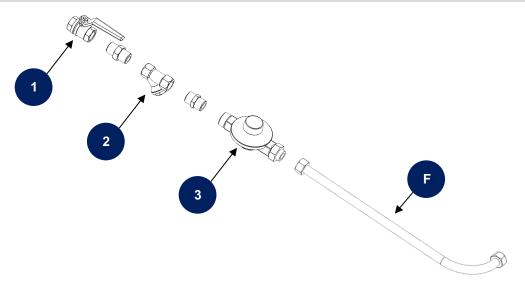
- faciliter le montage/démontage,
- éviter la transmission de contraintes mécaniques.

Le montage du flexible se fait par serrage à la main suivi d'un serrage à la clé d'un quart de tour maximum



AVERTISSEMENT

Une vanne d'arrêt doit être installée sur la ligne d'alimentation en gaz à proximité immédiate de chaque appareil.



(1) Vanne quart de tour gaz – (2) Filtre gaz – (3) Détendeur gaz (pour pression > 50 mbar) – (F) Flexible Exemple de raccordement gaz

NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

7. Régulation de température - Raccordement électrique

7.1. Régulation de température

La régulation de température s'effectue en mode tout ou rien sur l'alimentation électrique des appareils. La température de confort des appareils radiants est mesurée par une sonde à boule noire, qui détermine la température résultante entre la température de l'air et le rayonnement émis par les appareils.

Les équipements de régulation S.Plus sont livrés câblés et avec leur schéma électrique. On prévoira :

- 1 sonde à boule noire par zone,
- 1 câble blindé 2 x 1 mm² par zone pour relier la sonde à la régulation.

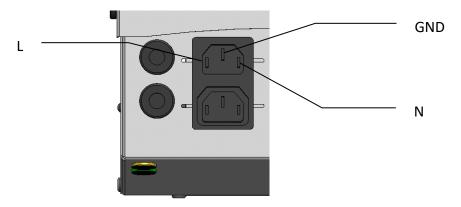
Outre le respect des notices lors de l'installation d'un ensemble de régulation, il convient de :

- positionner la sonde à hauteur d'homme dans une zone non soumise aux courants d'air et recevant un rayonnement de façon homogène,
- fixer la sonde en l'isolant thermiquement du mur, lorsque ce support est retenu. Le mur émet un rayonnement froid, contrariant la bonne mesure de la sonde.

7.2. Raccordement électrique

7.2.1. Raccordement

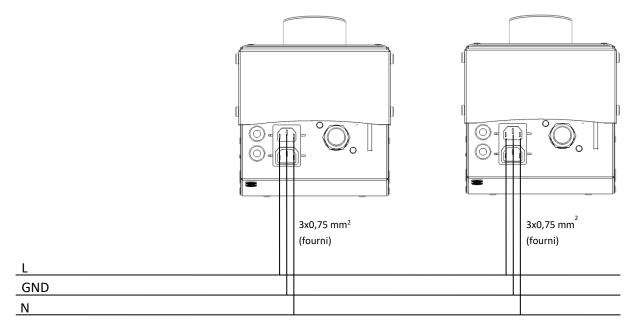
- Vérifier l'alimentation électrique disponible : 230V 50Hz, neutre non impédant (c'est-à-dire tension nulle entre neutre et terre). Le cas échéant un transformateur d'isolement devra être installé.
- Raccorder la fiche du ventilateur extracteur dans l'embase du caisson brûleur.
- Raccorder un câble d'alimentation entre la dérivation et le caisson brûleur, en utilisant la prise fournie : bornes N, L et Terre.



Raccordement électrique sur le caisson brûleur



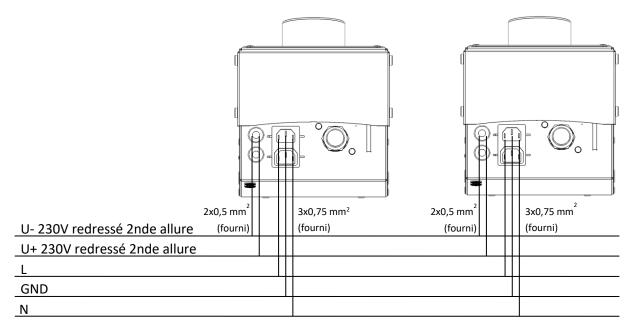
Raccordement électrique appareil standard



ALIMENTATION PROTEGEE ET REGULATION

3G1,5 mm² (adapter la section au nombre d'appareils)

Raccordement électrique appareil 2 allures

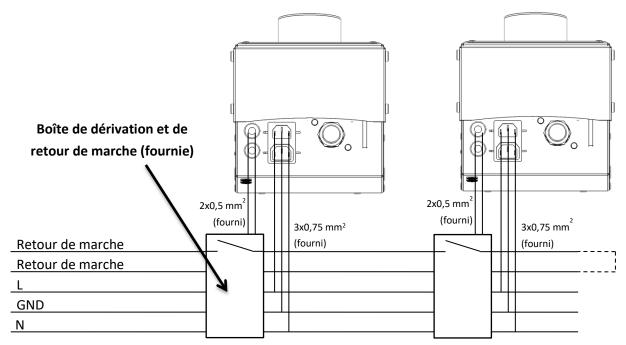


ALIMENTATION PROTEGEE ET REGULATION

5G1,5 mm² (adapter la section au nombre d'appareils)



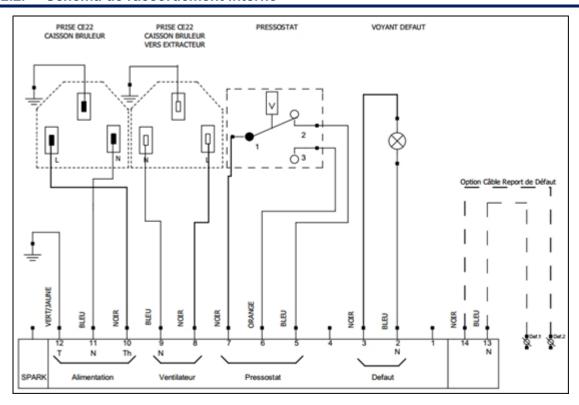
Raccordement électrique option retour de marche



ALIMENTATION PROTEGEE ET REGULATION

5G1,5 mm² (adapter la section au nombre d'appareils)

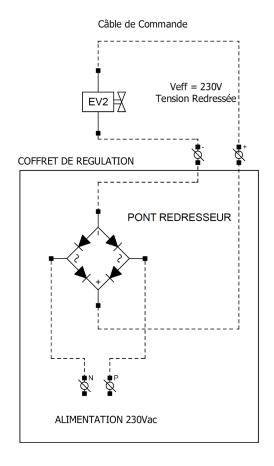
7.2.2. Schéma de raccordement interne

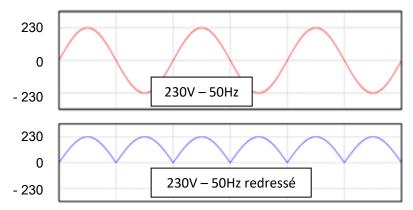


----- Option report de défaut : la présence de tension (phase) indique la présence de flamme.



----- Le signal de commande de la seconde allure est 230V redressé.





NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

8. Mise en service

8.1. Démarrage

- 1- Avant d'effectuer la mise en service et la mise sous tension du tube radiant gaz, contrôlez que les différents raccordements ont bien été effectués comme défini précédemment :
 - § « Raccordement des conduits d'évacuation »
 - § « Raccordement gaz »
 - § « Raccordement électrique »

Contrôler également :

- Que les distances autour de l'appareil sont respectées
- Que tous les raccordements électriques des composants sont effectués
- Que le raccordement à la terre est effectif
- 2- Vérifier la tension d'alimentation aux bornes de l'appareil. La valeur de la tension doit être située entre 210 V et 230 V (courant alternatif).
- 3- Vérifier que le type de gaz et la pression d'alimentation correspondent bien à l'appareil, pression maximale 50 mbar. Vérifier que la vanne gaz générale est bien ouverte, purger la canalisation de gaz. Ouvrir le robinet de barrage situé en amont de chaque appareil.
- 4- Vérifier sur le régulateur de température qu'aucun capteur n'est en défaut.
- 5- Mettre en service les appareils
 - Sur la régulation, augmenter la consigne de température à une valeur supérieure de plus de 1°C à la température de la pièce, puis passer en mode automatique.

Nota : Les appareils sont préréglés d'usine, néanmoins les valeurs de réglage peuvent être corrigées. Cette correction peut être nécessaire lorsque les appareils sont installés à des altitudes supérieures à 500 mètres. En effet, la pression atmosphérique étant plus faible, la qualité de combustion en est affectée. Pour cette opération, se reporter au § « Réglage du brûleur ».

6- Paramétrer le régulateur (se reporter à sa notice spécifique).

NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

8.2. Réglage du brûleur

Cette opération doit être réalisée par un professionnel qualifié, équipé d'un analyseur de combustion. Avant toute intervention, couper les alimentations électriques et gaz.

NB: Lors du changement de gaz, l'étiquette "réglage gaz" (située sur le caisson brûleur), doit être modifiée de manière à signaler le nouveau réglage.



AVERTISSEMENT

Contrôler l'étanchéité du circuit gaz après chaque intervention.

Outillage nécessaire

- Tournevis plats (petite taille et grande taille)
- Analyseur de combustion (02 CO Température des fumées) paramétré sur le type de gaz d'alimentation
- Manomètre gaz (pression maximum 50 mbar)

Procédure de contrôle et de réglage du brûleur

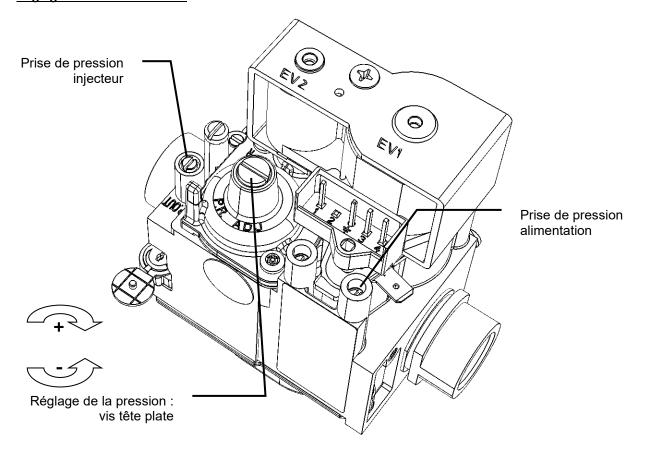
- 1) Etalonner l'analyseur de combustion et placer la canne dans le conduit des fumées.
- 2) Démarrer le brûleur (se reporter à la notice spécifique du régulateur)
 - Contrôler la valeur de pression d'alimentation gaz en amont (voir tableau).
 - Après 2 minutes de fonctionnement, contrôler la valeur de pression à l'injecteur.
 - Ajuster la valeur de pression en fonction du tableau ci-après.
 - Une fois le réglage effectué, revenir au mode normal de régulation.
 - Nous vous conseillons de sceller la (ou les) vis de réglage avec un vernis de blocage.

Type de Gaz	Pression alimentation	Allure	Pression à l'injecteur (mbar)	
			RBT	RBT
			40 S	48 S
G20 (Gaz Naturel H)	de 17 à 25 mbar	1 ^{ère} (*)	6	6
		2 ^{nde}	10	10
G25 (Gaz Naturel L)	de 20 à 30 mbar	1 ^{ère} (*)	9,5	9,5
		2 ^{nde}	15	15
G31 (Gaz GPL)	de 25 à 45 mbar	1 ^{ère} (*)	15	15
USI (USZ UFL)		2 ^{nde}	25	25

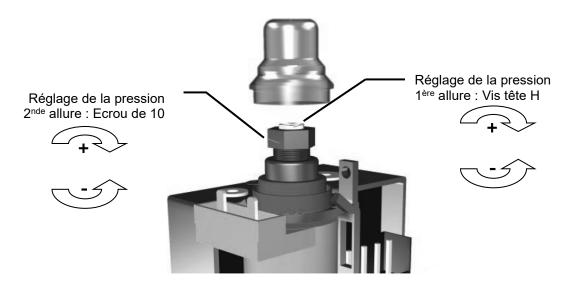
(*) pour les appareils avec option 2 allures



Réglage de la vanne 1 allure



Réglage de la vanne 2 allures



- Effectuer le réglage de la 2nde allure AVANT le réglage de la pression de 1ère allure.
- Veiller à maintenir en position l'écrou de 2nde allure avec une clé plate lors du réglage de la pression de 1ère allure.



9. Dépannage

9.1. Dépannage

En cas de problème, toujours vérifier que les conditions préalables au bon fonctionnement de l'appareil au § « Démarrage » sont remplies.

Si le boitier de contrôle est en sécurité (voyant « présence tension » allumé et voyant « défaut brûleur » allumé), réarmer.



AVERTISSEMENT

Toutes interventions électriques ou mécaniques doivent s'effectuer lorsque les alimentations électriques de l'appareil et de la régulation sont coupées et l'alimentation en gaz fermée.

Symptômes			
Allumage et contrôle de flamme	Brûleur et extracteur	Causes	Remèdes
Il n'y a pas	L'extracteur ne	- Voyant orange éteint :	- Vérifier l'alimentation
d'étincelles HT	fonctionne pas	absence de tension	électrique et le
entre l'électrode			raccordement de
d'allumage et la		- Extracteur débranché	l'appareil
masse			- Vérifier le
			raccordement de
			l'extracteur
	L'extracteur	- Pressostat défectueux	- Le remplacer
	fonctionne	- Tube de mesure	
		déconnecté	- Reconnecter le tube
		- Electrode d'allumage à	
		la masse	- La remplacer
		- Câble d'alimentation de	
		l'électrode mal raccordé	- Vérifier les connexions
		ou problème de terre	
		- Boitier de contrôle	
		défectueux	- Le remplacer



Symp	tômes		
Allumage et contrôle de flamme	Brûleur et extracteur	Causes	Remèdes
Le cycle d'allumage	Le brûleur ne	- Absence de gaz	- Ouvrir le robinet
s'effectue	s'allume pas à la		- Purger la canalisation
correctement avec	première tentative		
étincelles HT entre	Le brûleur ne	- Filtre gaz bouché	- Nettoyer le filtre
l'électrode	s'allume pas après	- Injecteur obstrué	- Nettoyer l'injecteur
d'allumage et la	plusieurs tentatives	- Injecteur non adapté	- Changer l'injecteur
masse			selon le tableau
		- Electrovanne bloquée	- Remplacer
		fermée	l'électrovanne
	Le brûleur s'allume,	- Pression trop élevée à	- Régler la pression à
	puis s'éteint dans les	l'injecteur	l'électrovanne
	10 secondes qui	- Injecteur non adapté	- Changer l'injecteur
	suivent l'allumage		selon le tableau
		- Electrode mal	- Repositionner
		positionnée	l'électrode
		- Problème de terre au	- Vérifier les connexions
		boitier de contrôle	
		- Boitier de contrôle	- Remplacer le boitier
		défectueux	
		- Inversion phase-neutre	- Corriger le câblage
		ou neutre impédant	
	Le brûleur s'allume	- Etanchéité défectueuse	- Parfaire l'étanchéité
	puis s'éteint après	au montage du tube	
	plus de 30 secondes	- Etanchéité de la	- Parfaire l'étanchéité
	de fonctionnement	fumisterie défectueuse	
	La bobine de	- La bobine est alimentée	- Vérifier la connexion
	contrôle de 1ère et	en courant alternatif.	électrique de la bobine
	2nde allure est	- La connexion de la	et du bruleur.
	bruyante	régulation est incorrecte.	
	(bourdonnement).		

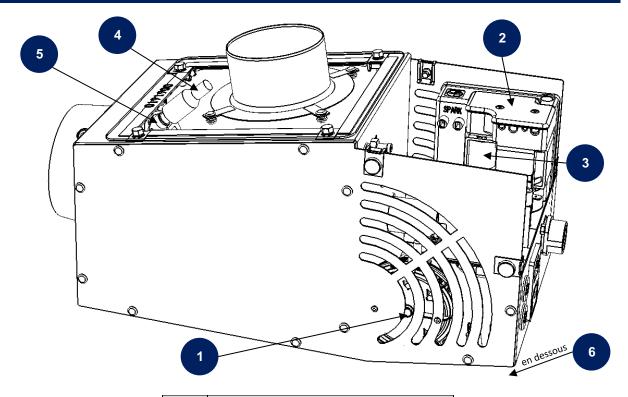


AVERTISSEMENT

Attention, seules les pièces d'origine du constructeur permettent de maintenir la sécurité du produit et des personnes. L'utilisation de pièces autres que celles d'origine engage la responsabilité de la personne et annule la garantie sur le produit.



9.2. Pièces de rechange



N∘	Désignation	
1	Pressostat	
2	Boitier de contrôle de flamme	
3	Electrovanne 1 allure	
	Electrovanne 2 allures	
4	Câble d'électrode	
5	Electrode	
6	Voyant orange	
	Voyant rouge	
-	Extracteur RBT 43 S	
	Extracteur RBT 50 S	
_	Joint d'étanchéité fixation brûleur ou	
	extracteur	



AVERTISSEMENT

Il est nécessaire de nous consulter avant de remplacer toute autre pièce de l'appareil.



10. Entretien

Une utilisation et un entretien correct et régulier, au moins une fois par an, déterminent un fonctionnement rationnel et efficace, une consommation minimum ainsi qu'une longévité importante.

A

AVERTISSEMENT

L'entretien doit être effectué appareil froid, alimentations gaz et électrique coupées. Ces interventions ne peuvent être réalisées que par un professionnel qualifié.

Pièces	Opérations d'entretien
Conduit d'évacuation	Vérifier les conduits d'amenée d'air neuf et
	d'évacuation des fumées. Les conduits doivent
	être étanches aux fumées et résistants à la
	corrosion. Ils doivent être ramonés annuellement
Tube radiant	Inspection
	Nettoyage le cas échéant
Brûleur	Nettoyer le brûleur et l'injecteur à l'aide d'une
	balayette, d'un aspirateur.
Allumage / Ionisation	Contrôler l'état d'encrassement et nettoyer si
	nécessaire l'électrode avec un solvant.
Ventilateur	Contrôler son aspect
Pressostat	Vérifier son bon fonctionnement
Combustion	Vérifier les pressions gaz et analyser la
	combustion de l'appareil.
	Lors du contrôle, vérifier que la sonde d'analyse
	est étanche au niveau du point de prélèvement,
	l'extrémité de la sonde étant au centre du conduit
	d'évacuation des fumées.

S.PLUS

NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

11. Garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication.

Notre responsabilité ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

En particulier, nous ne saurions être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier l'entretien régulier des appareils,
- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme ou de l'utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 1999/44/CEE restent valables.



12. Informations ECODESIGN

Référence(s) du modèle : RBT 40 S										
Type de chauffage : Tube radia	nt									
Combustible Combusti		mbustible				Emissions	dues au cha locaux(*)	auffage des		
								NOx		
Sélectionner le type de combus	ible	Gaz	eux	G	G20/G25/G31			164 mg/kWh à l'entrée (PCS)		
Caractéristiques pour une util	isation	aved	e le combus	tible priv	ilégié uniqueme	nt				
Caractéristique	Symbole Valeur I		Unité	Caractéristiqu	е	Symbole	Valeur	Unité		
Puissance thermique					Rendement u décentralisés	ıtile(PCS)- s à tubes r	Dispositifs adiants unio	de chauffa	ge	
Puissance thermique nominale	Pnom		36,8	kW	Rendement utile (PCS) à la puissance thermique nominale		Ŋth, nom	82,8	%	
Puissance thermique minimale	Pmin		(n.d)	kW	Rendement utile (PCS) à la puissance thermique minimale		Ŋth,min	(n.d)	%	
Puissance thermique minimale (en pourcentage de la puissance thermique nominale)			(n.d)	%						
Puissance thermique nominale du système à tubes radiants (le cas échéant)	P systèr	ne	(n.d)	kW						
Puissance thermique nominale de l'unité à tube radiant (le cas échéant)	P hea	ter	(n.d)	kW	Rendement ui l'unité à tube i la puissance t minimale(le ca échéant)	radiant à hermique	Пі	(n.d)	%	
(Répéter si plusieurs unités)			(n.d)	kW	(répéter si plu unités)	sieurs		(n.d)	%	
Nombre d'unités à tube radiant identiques	n		(n.d)	(-)						
Facteur de rayonnement					Pertes de l'er	nveloppe				
Facteur de rayonnement à la puissance thermique nominale	RFnor	m	59,7	(-)	Classe de l'iso	olation de	U	(n.d)	W/(m²K)	
Facteur de rayonnement à la puissance thermique minimale	RFmir	า	(n.d)	(-)	Coefficient de de l'enveloppe		F env	(n.d)	%	
Facteur de rayonnement de l'unité à tube radiant à la puissance thermique nominale	RFi		(n.d)	(-)	Générateur de à installer en d de la zone cha	dehors		non		



(répéter si plusieurs unités)						
Consommation d'électricité a	nuxiliaire	•		Type de contrôle de la puiss (sélectionner un seul type)	sance thermique	
A la puissance thermique nominale	el max	0,230	kW	Un seul palier	oui	
A la puissance thermique minimale	el min	0,230	kW	Deux paliers	non	
En mode veille	el SB	(n.d)	kW	Modulant	non	
	-	1			1 1	
Puissance électrique requise	par la veille	euse perma	nente			
Puissance électrique requise par la veilleuse permanente (le cas échéant)	P pilot	(n.d)	kW			
Coordonnées de contact	S.PLUS	•		•		
	ZI – 8, rue d	du Paquier, 21	600 LONG	VIC – France		
(*) NOx = oxydes d'azote	•					



Référence(s) du modèle : RBT	40.2 S	(2 al	lures)		_					
Type de chauffage : Tube radia	ınt									
Combustible		Con	nbustible					Emissions	dues au cl	hauffage des)
									NOx	
Sélectionner le type de combusi	tible	Gaz	eux	G	32 (0/G25/G31			164 mg/kV l'entrée(F	
Caractéristiques pour une util	lisation	avec	e le combus	stible pri	vil	égié uniquement				
Caractéristique	Symbo	ole	Valeur	Unité		Caractéristique		Symbole	Valeur	Unité
Puissance thermique						Rendement utile décentralisés à t	(PCS)-	Dispositifs adiants uni	de chauff quement	age
Puissance thermique nominale	Pnom		36,8	kW		Rendement utile (à la puissance thermique nomina	,	ηth, nom	82,8	%
Puissance thermique minimale	Pmin		28,8	kW		Rendement utile (à la puissance thermique minima		Ŋth,min	81,2	%
Puissance thermique minimale			78,4	%						
(en pourcentage de la puissance thermique nominale)										
Puissance thermique nominale du système à tubes radiants (le cas échéant)	P systèm	ne	(n.d)	kW						
Puissance thermique nominale de l'unité à tube radiant (le cas échéant)	P heater		(n.d)	kW		Rendement utile of l'unité à tube radia la puissance them minimale(le cas échéant)	ant à	Ŋi	(n.d)	%
(Répéter si plusieurs unités)			(n.d)	kW		(répéter si plusieu unités)	ırs		(n.d)	%
Nombre d'unités à tube radiant identiques	n		(n.d)	(-)						
Facteur de rayonnement						Pertes de l'enve	oppe			
Facteur de rayonnement à la puissance thermique nominale	RFnom	n	59,7	(-)		Classe de l'isolati l'enveloppe	on de	U	(n.d)	W/(m²K)
Facteur de rayonnement à la puissance thermique minimale	RFmin		59,7	(-)		Coefficient de per de l'enveloppe	tes	F env	(n.d)	%
Facteur de rayonnement de l'unité à tube radiant à la puissance thermique nominale	RFi		(n.d)	(-)		Générateur de ch à installer en deh de la zone chauffe	ors		non	
(répéter si plusieurs unités)										



Consommation d'électricité a	auxiliaire	•		Type de contrôle de la puissa (sélectionner un seul type)	ance thermique
A la puissance thermique nominale	el max	0,230	kW	Un seul palier	non
A la puissance thermique minimale	el min	0,230	kW	Deux paliers	oui
En mode veille	el SB	(n.d)	kW	Modulant	non
Puissance électrique requise	par la veille	euse perma	nente		
Puissance électrique requise par la veilleuse permanente (le cas échéant)	P pilot	(n.d)	kW		
Coordonnées de contact	S.PLUS	•	•	<u> </u>	
Coordonnicos de contact				VIC – France	



Référence(s) du modèle : RBT										
Type de chauffage : Tube radiant Combustible		Con	nbustible					Emissions	locaux(*	hauffage des)
									NOx	
Sélectionner le type de combustible		Gaz	eux	0	G20/G25/G31				140 mg/kV l'entrée(F	
Caractéristiques pour une util	lisation a	avec	c le combus	stible pri	vile	égié uniqueme	nt			
Caractéristique	Symbo	le	Valeur	Unité		Caractéristiqu	e	Symbole	Valeur	Unité
Puissance thermique						Rendement u décentralisés				age
Puissance thermique nominale	Pnom		43,3	kW		Rendement ut à la puissance thermique non	;	ηth, nom	81,4	%
Puissance thermique minimale	Pmin		(n.d)	kW		Rendement ut à la puissance thermique min	• '	Πth,min	(n.d)	%
Puissance thermique minimale (en pourcentage de la puissance thermique nominale)			(n.d)	%						
Puissance thermique nominale du système à tubes radiants (le cas échéant)	P systèm	ne	(n.d)	kW						
Puissance thermique nominale de l'unité à tube radiant (le cas échéant)	P heate	er	(n.d)	kW		Rendement ut l'unité à tube r la puissance t minimale(le ca échéant)	adiant à hermique	Ŋi	(n.d)	%
(Répéter si plusieurs unités)			(n.d)	kW		(répéter si plu unités)	sieurs		(n.d)	%
Nombre d'unités à tube radiant identiques	n		(n.d)	(-)						
Facteur de rayonnement						Pertes de l'er	veloppe			
Facteur de rayonnement à la puissance thermique nominale	RFnom	1	59,6	(-)		Classe de l'isc l'enveloppe	olation de	U	(n.d)	W/(m²K)
Facteur de rayonnement à la puissance thermique minimale	RFmin		(n.d)	(-)		Coefficient de de l'enveloppe		F env	(n.d)	%
Facteur de rayonnement de l'unité à tube radiant à la puissance thermique nominale	RFi		(n.d)	(-)		Générateur de à installer en d de la zone cha	dehors		non	
(répéter si plusieurs unités)										



Consommation d'électricité a	auxiliaire			Type de contrôle de la puiss (sélectionner un seul type)	ance thermique
A la puissance thermique nominale	el max	0,230	kW	Un seul palier	Oui
A la puissance thermique minimale	el min	0,230	kW	Deux paliers	non
En mode veille	el SB	(n.d)	kW	Modulant	non
Puissance électrique requise	par la veille	euse perma	nente		
Puissance électrique requise par la veilleuse permanente (le cas échéant)	P pilot	(n.d)	kW		
Coordonnées de contact	S.PLUS	•		•	
	1			VIC – France	



Type de chauffage : Tube radia	ant								
Combustible	Co	ombustible						s dues au d les locaux(*	
								NOx	
Sélectionner le type de combustible		azeux	(G20/G25/G31			140 mg/kWh à l'entrée(PCS)		
Caractéristiques pour une uti	lisation av	ec le combus	stible pri	vil	égié uniquemer	nt			
Caractéristique	Symbole	Valeur	Unité		Caractéristique		Symbole	Valeur	Unité
Puissance thermique					Rendement u décentralisés				ige
Puissance thermique nominale	Pnom	43,3	kW		Rendement uti à la puissance thermique nom	, ,	ηth, nom	81,4	%
Puissance thermique minimale	Pmin	32,9	kW		Rendement uti à la puissance thermique min	` ,	Πth,min	80,1	%
Puissance thermique minimale (en pourcentage de la puissance thermique nominale)		75,9	%						
Puissance thermique nominale du système à tubes radiants (le cas échéant)	P système	(n.d)	kW						
Puissance thermique nominale de l'unité à tube radiant (le cas échéant)	P heater	(n.d)	kW		Rendement uti l'unité à tube ra la puissance the minimale(le ca échéant)	adiant à nermique	Πi	(n.d)	%
(Répéter si plusieurs unités)		(n.d)	kW		(répéter si plus unités)	sieurs		(n.d)	%
Nombre d'unités à tube radiant identiques	n	(n.d)	(-)						
Facteur de rayonnement					Pertes de l'en	veloppe			
Facteur de rayonnement à la puissance thermique nominale	RFnom	59,6	(-)		Classe de l'iso l'enveloppe	lation de	U	(n.d)	W/(m²k
Facteur de rayonnement à la puissance thermique minimale	RFmin	59,6	(-)		Coefficient de de l'enveloppe		F env	(n.d)	%
Facteur de rayonnement de l'unité à tube radiant à la puissance thermique nominale	RFi	(n.d)	(-)		Générateur de à installer en d de la zone cha	ehors		non	



(répéter si plusieurs unités)									
Consommation d'électricité a	auxiliaire				Type de contrôle de la puissance thermique (sélectionner un seul type)				
A la puissance thermique nominale	el max	0,230	kW		Un seul palier	non			
A la puissance thermique minimale	el min	0,230	kW		Deux paliers	oui			
En mode veille	el SB	(n.d)	kW		Modulant	non			
Puissance électrique requise	par la veille	euse perma	nente						
Puissance électrique requise par la veilleuse permanente (le cas échéant)	P pilot	(n.d)	kW						
Coordonnées de contact	S.PLUS	•	•		,				
			1000 1 0110	`\/\	C – France				

S.PLUS

NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

ANNEXE

FIN DE VIE DE L'EQUIPEMENT

Cet appareil contient des composants électriques et/ou électroniques, il ne doit pas être considéré comme un déchet ménager. Veillez au respect des normes et règlementations d'élimination des déchets en vigueur lors de son démantèlement.

LES BONS GESTES POUR LA SECURITE

Maintenir la ventilation en bon état :

- Laisser libres et dégagées les entrées et sorties d'air (grilles, bouches d'aération...).
- Faire vérifier chaque année les conduits de fumées.
- Entretenir les appareils :
- Entretenir ou faire entretenir les appareils par une personne compétente avec une périodicité adaptée, conforme aux recommandations du fabricant.
- Faire vérifier l'appareil à gaz par une personne compétente en cas de déclenchement d'un dispositif de sécurité.

UNE ODEUR DE GAZ? LES BONS REFLEXES

Inflammable, mais non toxique, le gaz a été odorisé pour permettre de déceler toute fuite, même minime. Cette odeur très caractéristique vous permet d'intervenir rapidement. En cas d'odeur de gaz, isolez la vanne gaz et vérifiez les appareils. Si tout est normal et que l'odeur persiste, il faut avoir les bons réflexes

NE PROVOQUER NI FLAMME, NI ÉTINCELLE... ET NE PAS UTILISER D'APPAREILS ELECTRIQUES.

Il ne faut pas appeler un ascenseur, utiliser un téléphone, même portable, appuyer sur un interrupteur électrique, pour ne pas créer d'étincelle.
 Quel que soit le local où l'odeur de gaz est perçue ventilez ce local le plus possible par ouverture des portes et fenêtres.

Un service "dépannage gaz" est à votre disposition 24h/24 et 7j/7 chez le distributeur de gaz. Ce service interviendra gratuitement et dans les meilleurs délais en cas de fuite ou d'odeur de gaz.

Son numéro de téléphone est :,	il est rappelé sur les factures.
Le numéro des services de secours (pompiers) est :	





S.PLUS
ZI – 8, rue du Paquier
21600 LONGVIC – France
TEL 03 80 55 51 13
info@splus.fr